



## Table des matières

1. Personnes âgées et personnes handicapées, autonomie.....	1
2. Enfance & famille.....	3
3. Action sociale, lutte contre la pauvreté.....	4
4. Logement, hébergement .....	6
5. Emploi, insertion .....	6
6. Santé.....	7
Pour aller plus loin.....	7

### 1. Personnes âgées et personnes handicapées, autonomie

#### [Conventions 2020-2024 avec les départements : la CNSA engage le nouveau format](#)

La crise sanitaire a largement perturbé la campagne de conventionnement 2020-2024 de la CNSA avec les Départements, qui repose normalement sur un cycle d'entretien individuels. Déclinant un accord Etat-ADF lors de la conférence nationale du handicap, la CNSA propose une nouvelle formule en deux temps : la signature avant la fin de l'année d'une convention socle reprenant les engagements globaux et sécurisant les financements, puis la négociation, en 2021, d'engagements propres à chaque territoire qui se conclura par l'adoption de feuilles de route stratégiques et opérationnelles.

Source : *Localtis*, 14 octobre 2020

#### [Handicap : une nouvelle feuille de route pour les MDPH](#)

Les 104 Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) aident 1,7 million de bénéficiaires et répondent chaque année à 4,5 millions de demandes. Elles sont donc un rouage essentiel des politiques du handicap.

La secrétaire d'État aux personnes handicapées, Sophie Cluzel, et le président de l'Assemblée des départements de France (ADF), Dominique Bussereau, ont présenté une nouvelle feuille de route, coconstruite, composée de 38 projets (dotés d'une enveloppe de 25 millions) qui doivent simplifier la vie des personnes en situation de handicap et leurs proches aidants.

Ces projets s'articulent autour de la simplification pour les usagers

- *droits à vie pour les handicaps irréversibles*
- dépôt en ligne des demandes,
- adaptations de la PCH et expression des projets de vie

et en interne des MDPH

- garantie "délais de réponse"
- coordination des acteurs
- suivi central des places disponibles
- baromètre d'évaluation

Source : *La gazette*, 15 octobre 2020



### [Handicap : la CNSA met en ligne un baromètre d'efficacité et de satisfaction de chaque MDPH](#)

Dans un objectif de transparence et conformément à l'accord conclu entre l'Etat et l'ADF, la CNSA publie sur son site les résultats de chaque MDPH sur plusieurs critères : pourcentage de droits à vie, délais de traitement des demandes, activité totale de la MDPH et satisfaction des usagers.

*Source : Localtis, 23 octobre 2020*

### [Entretien avec Sophie Cluzel sur la feuille de route MDPH : « Les maires peuvent changer la vie des familles confrontées au handicap »](#)

La secrétaire d'Etat revient sur la feuille de route MDPH en insistant sur la simplification qu'apporte le déploiement des droits à vie.

Elle revient également sur le développement de la Plateforme 360, guichet unique d'appel initié pendant la crise sanitaire et qui vise à coordonner les départements, les associations gestionnaires et les familles.

Enfin elle évoque les solutions pour le manque de places adultes (nouveaux établissements, aide à l'orientation...), l'intégration au travail (7.04% d'agents en situation de handicap dans la FPT) et le Laroque de l'autonomie visant à déployer les habitats inclusifs/

*Source : La gazette, 29 octobre 2020*

### [Personnes âgées : un arrêté autorise l'expérimentation de dispositifs renforcés de soutien au domicile](#)

Un arrêté publié au JO du 16 octobre autorise l'expérimentation, pour trois ans, de dispositifs renforcés de soutien au domicile (DRAD) pour les personnes âgées. Portés par la Croix-Rouge française, le groupe Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve (HSTV) et la Mutualité française, ces dispositifs visent à assurer à domicile des prestations proches voire identiques à celles proposées en Ehpad, et ainsi soutenir le choix de rester chez elles que font les personnes qui dans d'autres circonstances devraient être hébergées en établissement. 23 projets dans 10 régions associent autour des 589 bénéficiaires l'ensemble des acteurs concernés. Outre l'amélioration de la qualité de la prise en charge à domicile, l'expérimentation vise également à lutter contre l'isolement des personnes et des proches aidants et assurer une continuité dans l'accompagnement.

*Source : Localtis, 16 octobre 2020.*

### **Bonnes pratiques :**

#### [Une maison accueille les personnes âgées autonomes, qui peuvent vieillir au village](#)

Une douzaine de seniors louent des appartements adaptés et fonctionnels aménagés pour eux dans une maison vigneronne. Régie municipale de Villemagne-l'Argentière (Hérault, 450 hab).

*Source : la Gazette, 22 octobre 2020*

#### [Un booster pour l'accueil familial de personnes âgées et handicapées](#)

La startup "Cettefamille" est une entreprise qui simplifie la mise en œuvre de l'accueil familial de personnes âgées et handicapées. Elle met en relation accueillants familiaux et accueillis, facilite la gestion administrative des dossiers, développe des maisons relais pour les vacances.

Avantage de l'accueil familial : C'est toujours la même personne qui s'occupe de l'accueilli. Au fil du temps, une vraie complicité s'installe entre accueillant et accueilli.

Inconvénient que cherche à réduire l'entreprise: C'est à la personne accueillie – vieillissante et fragile – de préparer et de faire signer le contrat avec l'accueillant, de lui verser un salaire, d'assurer toute la gestion administrative du dossier, qui peut être d'autant plus complexe que l'accueil familial est éligible à l'ASH.

*Source : La gazette, 16 octobre 2020*



## 2. Enfance & famille

### [Avec l'accord trouvé en CMP, la réforme des modes de garde est lancée](#)

Accord trouvé en CMP sur la loi ASAP, dont l'une des dispositions autorise le gouvernement à prendre une ordonnance afin de faciliter l'implantation, le maintien et le développement de services aux familles, notamment en matière d'accueil du jeune enfant et de soutien à la parentalité. L'ordonnance est prête, et prévoit notamment, sous réserve d'évolutions ultérieures : une simplification de la législation, des possibilités de dérogation en cas de circonstances locales, la création d'un guichet unique pour les porteurs de projets, plus de souplesse pour les assistants maternels...

*Source : Localtis, 23 octobre 2020*

### [La CNAF tente d'objectiver les critères de choix d'un mode de garde](#)

La CNAF publie dans sa dernière lettre "l'essentiel" les résultats d'une étude intitulée "Attentes et contraintes des parents déterminent le mode d'accueil de l'enfant". Elle vise à connaître les critères qui poussent les parents vers un mode de garde plutôt qu'un autre (seulement financiers ? influencés par l'offre ?).

*Source : CNAF, septembre 2020*

### [L'Observatoire national de la protection de l'enfance se penche sur la délinquance des mineurs isolés](#)

Au 31 décembre 2018, 35 800 mineurs non accompagnés étaient pris en charge par les départements, avec une stabilisation aux environs de 17 000 nouveaux enregistrés par la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse) par an.

- L'ONPE rappelle l'hétérogénéité de ce public et établit une classification : les mineurs étrangers isolés ayant sollicité l'Aide sociale à l'enfance (ASE), ceux qui ont été confiés à l'ASE, et ceux qui relèvent du pénal.

- Dans cette dernière catégorie, l'ONPE observe que les MNA qui portent atteinte à l'ordre public sont tout autant « victimes de violences et sous l'emprise de réseaux ». Ces MNA sont davantage incarcérés que le reste des mineurs délinquants (jusqu'à 50% des effectifs de certains établissements pour mineurs).

- L'ONPE préconise de développer une meilleure connaissance mutuelle des acteurs

*Source : La gazette, 20 octobre 2020*

### [« La délinquance des mineurs non accompagnés nécessite une approche pluridisciplinaire »](#)

Le sociologue Olivier Peyroux livre son analyse sur cette jeunesse en errance (mobile donc échappant aux services territorialisés), souvent victimes des réseaux criminels et de la toxicomanie. Il prône un repérage précoce et une prise en charge qui associe la police, la justice mais aussi la prévention spécialisée et la santé. A partir de maraudes pour entrer en contact, l'enjeu est pour lui avant tout de les éloigner de la ville où ils exercent leurs activités délinquantes.

*Source : La gazette, 23 octobre 2020*

### [Évaluation des MNA : un protocole type et de nouvelles modalités de l'aide de l'État](#)

Deux arrêtés ont modifié le cadre de participation forfaitaire de l'Etat à la phase de mise à l'abri et d'évaluation des MNA, dans la droite ligne de la réforme opérée l'année dernière :

- Un modèle de convention Etat - Département est créé, et peut être amendé selon les circonstances locales ;
- L'aide forfaitaire est désormais différenciée suivant que les Départements participent ou non à ce conventionnement : 500 euros par jeune dans le premier cas, 100 dans l'autre. D'autres conditions s'appliquent pour recevoir l'aide maximale, notamment l'obligation de consulter le très contesté fichier biométrique AEM.



Ces dispositions s'inscrivent certes dans la logique générale de conventionnement État-départements en matière sociale, mais risquent d'être mal accueillies par certains présidents de conseil départementaux.

*Source : Localtis, 28 octobre 2020*

### [Les cantines seront-elles un amortisseur social de la crise ?](#)

Le plan de relance prévoit de soutenir les petites communes pour investir dans les cantines scolaires et se rapprocher des objectifs de la loi «alimentation» (Egalim). Les professionnels, élus et ONG (Fondation Nicolas Hulot, le réseau Restau' Co, rejoints par le Secours catholique – Caritas France) interpellent les députés sur l'insuffisance des 50 M€ annoncés et demandent 330 M€ sur trois ans, pour toutes les restaurations collectives.

L'enquête de la FNH et du réseau Restau' Co (2019) évalue qu'avec un investissement de 33 centimes par repas et par an, sur trois ans (lié à la baisse du gaspillage alimentaire, l'introduction de menus végétariens et le travail de produits bruts et de saison), les restaurants font des économies structurelles rapides ce qui leur permet de réinvestir dans les produits durables, de proximité et bons pour la santé sans surcoût pour les convives (voir focus). Ce qui, en outre, représente un levier pour l'agriculture durable locale.

*Source : La gazette, 22 octobre 2020*

### **Bonne pratique :**

#### [La maison d'accueil de mères isolées de L'Hospitalet-près-l'Andorre tient ses promesses](#)

Ouverte en janvier 2020 dans un village ariégeois de 95 habitants, La Maison des Cimes accueille des mères isolées et leurs enfants. Des liens étroits se sont déjà noués entre les résidentes et l'équipe de la maison, les élus et les habitants. Y compris durant le confinement.

*Source : Localtis, 20 octobre 2020*

## **3. Action sociale, lutte contre la pauvreté**

### [Pauvreté : pas de hausse du RSA, mais un ensemble de mesures à 1,8 milliard](#)

Jean Castex a présenté le 24 octobre son plan à l'attention des plus précaires, dont certaines annonces avaient été révélées par le Président de la République une semaine plus tôt (aide de solidarité pour les BRSA). Le PM a écarté l'augmentation du RSA ou son ouverture aux jeunes, mais a développé plusieurs mesures autour de trois axes :

- soutenir le pouvoir d'achat des personnes précaires et modestes en leur apportant un accompagnement au quotidien ;
- favoriser la sortie de la pauvreté en développant des solutions d'insertion et d'activité pour les personnes sans emploi ;
- assurer des conditions de logement et d'hébergement adaptées et prévenir les impayés de loyers.

1,8 Mds seront débloqués pour financer ces mesures. Cette enveloppe s'ajoutera à celle de la stratégie Pauvreté (plus de 8 milliards), aux mesures de lutte contre la pauvreté prises durant la crise sanitaire (plus de 1,5 milliard), ainsi qu'aux mesures contribuant à lutter, même indirectement, contre la pauvreté dans le plan de relance (plus de 6 milliards). Le RUA est quant à lui qualifié d'objectif à long terme.

*Source : Localtis, 25 octobre 2020*

### [La proposition de directive sur les "salaires minimaux adéquats" dévoilée](#)



## *Groupe Politiques Sociales - EAT Promotion Abbé Pierre - Lettre d'information n°8 (3 novembre 2020)*

La Commission européenne a présenté sa proposition de directive visant à permettre aux bénéficiaires de salaires minimaux – déjà en vigueur chez tous les États membres – de "gagner leur vie décemment", notamment en promouvant les négociations collectives.

*Source : Localtis, 30 octobre 2020*

### [Le RSA fait vaciller les finances départementales](#)

Avec la crise sanitaire, le chômage explose (potentiellement 9.7% en 2021 selon l'insee), comme le nombre des bénéficiaires du RSA. Les départements, qui financent la moitié de cette allocation, voient leur équilibre budgétaire menacé également par la baisse des DMTO et souhaitent avancer sur une réforme du financement du RSA.

L'ADF a sollicité l'aide de l'Etat pour une prise en charge automatique des dépenses de RSA au-delà d'une augmentation de +5% (-25% d'augmentation en 2008). Sans succès pour le moment.

De plus, les départements attendent de l'Etat qu'il compense, les revalorisations qu'il décide. Sur ce point, les départements ont gagné une bataille cet été. Le Calvados, l'Orne et la Manche ont **fait condamner l'Etat, en première instance, à payer les hausses du RSA du quinquennat Hollande.**

En cinq ans, le montant de l'allocation avait augmenté de 10 %, hors inflation, sans que l'Etat ne compense les collectivités. Contraire au CGI, selon le TA de Paris. L'Etat s'est défendu en expliquant qu'il y avait eu les accords de Matignon de 2013, avec le relèvement du taux plafond des DMTO de 3,8 à 4,5 % et la mise à la disposition des départements d'une large part des frais de gestion du foncier bâti. Le gouvernement devrait faire appel devant le Conseil d'Etat, au vu de l'importance de la somme.

Certains départements, notamment ceux de gauche, poussent pour **renationaliser** le financement de l'allocation. Six départements auraient déjà donné leur accord, selon une source gouvernementale. Mais certains résistent, craignant, en perdant le RSA, de voir disparaître l'échelon départemental.

L'instauration, enterrée pour l'instant, d'un revenu universel d'activité pourrait elle régler définitivement la question du financement du RSA? A suivre.

*Source : La gazette, 30 octobre 2020*

### [« La logique d'action de la stratégie de lutte contre la pauvreté reste l'insertion »](#)

La déléguée interministérielle à la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, Marine Jeantet, revient sur les objectifs de la stratégie lancée il y a deux ans au regard de la crise sociale actuelle ainsi que sur les mesures gouvernementales pour y faire face.

L'enjeu est d'articuler logique de prévention (plan 1000 jours pour les enfants, obligation de formation pour les jeunes, contractualisation avec les départements pour éviter les sorties sèches d'ASE) et aide d'urgence (bonus APL, retours des contrats aidés sous le nom de PEC - Parcours Emploi Compétence).

*Source : La gazette, 28 octobre 2020*

### **Bonnes pratiques :**

#### [L'intervention sociale en commissariat et gendarmerie, une aide à amplifier](#)

Les effets du Grenelle des violences conjugales peuvent déjà se mesurer sur un dispositif qui, lors des débats, a fait l'unanimité : celui de l'ISCG. La singularité de ces professionnels du travail social exerçant dans les mêmes locaux que les policiers et les gendarmes pour accueillir leurs publics en difficulté sociale est un atout.

*Source : La gazette, 20 octobre 2020*



#### 4. Logement, hébergement

##### [Informé le locataire de sa consommation de chauffage devient obligatoire](#)

A partir du 25 octobre, le propriétaire bailleur doit indiquer à son locataire quelle est sa consommation de chauffage et d'eau chaude, mais cette obligation sera parfois difficile à remplir.

*Source : Le Monde, 22 octobre*

##### [Lancement d'un AMI sur l'hébergement et l'accompagnement des personnes en grande marginalité](#)

Emmanuelle Wargon et Olivier Véran ont lancé un appel à manifestation d'intérêt (AMI) "pour l'hébergement et l'accompagnement des personnes en situation de grande marginalité". Il doit permettre l'émergence d'une dizaine de projets. Ces projets devront associer étroitement la collectivité territoriale, l'ARS et les services déconcentrés de l'État.

*Source : Localtis, 16 octobre 2020*

#### 5. Emploi, insertion

##### [Autonomie, dignité, conditions de vie... le minimum social garanti fait ses preuves](#)

Le centre communal d'action sociale de Grande-Synthe dresse un premier bilan de son minimum social garanti, aide financière versée depuis un an aux ménages les plus pauvres. (855 euros pour une personne seule, majorés de 50 % pour un couple et de 30 % ou de 50 % par enfant, selon son âge) Le MSG n'est pas un revenu universel mais une aide sociale facultative. Les personnes doivent en faire la demande, fournir des justificatifs de ressources, accepter un accompagnement social et signer un contrat pour six mois renouvelables. Ce contrat fixe des objectifs propres à chacun : régler des factures d'énergie ou de cantine scolaire, des impayés de loyer, payer la réparation d'une voiture, inscrire leurs enfants à la mission locale. Le MSG contribue à lutter contre le non-recours, puisque l'une des conditions d'octroi est d'avoir ouvert tous ses droits sociaux. Le premier constat fait par le CCAS est qu'il permet de réduire les recours récurrents aux aides d'urgence

*Source : La gazette, 28 octobre 2020*

##### [Inclusion par l'emploi et Territoires zéro chômeur : députés et sénateurs tombent d'accord](#)

La commission mixte paritaire (CMP) a trouvé un accord, mercredi 28 octobre, sur la proposition de loi relative "au renforcement de l'inclusion dans l'emploi par l'activité économique et l'expérimentation territoires zéro chômeur de longue durée" (TZCLD).

Parmi les principaux points de compromis :

- Possibilité d'élargir par décret à d'autres territoires, en plus des 60 déjà retenus (pour rappel, la ppl initiale prévoyait déjà l'ajout de 50 nouveaux territoires dix territoires pilotes)
- Accord sur la participation financière des départements, que le Sénat avait pourtant rejeté.

*Source : Localtis, 29 octobre 2020*

##### [Service public de l'insertion : les choses avancent lentement](#)

Brigitte Klinkert, ministre déléguée chargée de l'Insertion, fait le point sur son lancement.

L'expérimentation du SPI, désormais SPIE (Service public de l'insertion pour l'emploi) dispositif d'accompagnement global des personnes est en cours dans les 14 territoires choisis, mais a vraiment démarré à la fin de l'été, a reconnu Brigitte Klinkert.

Avec la proposition de loi relative au renforcement de l'inclusion dans l'emploi par l'activité économique adoptée en septembre à l'Assemblée, 60 nouveaux territoires pourront de plus entrer dans l'expérimentation «Territoires zéro chômeur de longue durée».



Source : La Gazette, 14 octobre 2020

[RSA et revenus : la Cour de Cassation reprend l'interprétation du Conseil d'Etat](#)

Sur plainte d'une métropole, une allocataire du revenu de solidarité active (RSA) a été poursuivie devant le tribunal correctionnel pour déclarations fausses ou incomplètes en vue d'obtenir le versement du RSA, alors qu'elle est associée, pour moitié des parts, d'une société civile immobilière qui détient une maison aménagée en appartements loués à des étudiants.

Pour déterminer le montant des ressources retirées par l'allocataire du revenu de solidarité active des parts qu'il détient dans une société civile immobilière, il convient de tenir compte des seuls bénéfices de la société dont il a effectivement disposé, c'est-à-dire qui lui ont été distribués. A défaut de bénéfices distribués il y a lieu d'évaluer ces ressources sur la base forfaitaire, en appliquant le taux de 3 % à la valeur de ces parts. Cette interprétation est celle retenue par le Conseil d'Etat dans sa décision du 26 février 2020

Source : La Gazette, 20 octobre 2020

**Bonne pratique :**

[Un toit et un emploi dans le Cantal, c'est la fin de la galère pour des Franciliens précaires](#)

Le dispositif « un toit, un emploi » piloté par l'association Aurore a permis, de 2015 à 2019, à des Franciliens en difficulté de s'installer dans le Cantal. L'accompagnement et les rencontres avec les employeurs étaient assurés par Aurore. Les familles sont logées dans un parc social à Aurillac (25 500 hab).

Source : La Gazette, 15 octobre 2020

## 6. Santé

**Bonne pratique :**

[Trois médecins salariés au centre médical municipal de Saint-Quay-Portrieux](#)

En février 2018, le conseil municipal de Saint-Quay-Portrieux (22) a validé le projet de création d'un centre municipal de santé. Anticipant le départ de médecins généralistes libéraux, les élus ont choisi de proposer un statut de salarié pour attirer des candidats et éviter le risque d'une pénurie de l'offre médicale. L'article fait un retour sur les conditions de création de ce centre et un premier bilan après 18 mois de fonctionnement, avec un focus sur son utilité depuis le déclenchement de la crise Covid-19.

Source : Localtis, le 12 octobre

\*  
\* \*

### Pour aller plus loin

- Une série de quatre articles qui résument le parcours parlementaire du PLFSS (et notamment les amendements au texte initial) sur la période et jusqu'au vote en première lecture du texte : [1](#), [2](#), [3](#), [4](#).
- [Un reportage du Monde](#) sur l'accélération des expulsions à l'approche de la trêve hivernale.
- [Un article du Monde](#) traitant de la difficulté du parcours de régularisation pour les sans papiers.